

# **Malgré le ré-engraissement de La Pointe, Lège Cap-Ferret « condamner à se battre » contre l'érosion**

À l'occasion du dernier conseil municipal, le maire de Lège Cap-Ferret Philippe de Gonneville, interpellé sur la question de l'érosion a dressé un état des lieux de la situation et de la stratégie engagée. Il faut dire que la saison des tempêtes approche et ne manque pas de susciter l'inquiétude chez les riverains.

3 sites sont particulièrement touchés et surveillés:

- **Plage de l'Horizon:**

Un recul de 17 mètres du trait de côte a été observé l'année dernière. Un chiffre que la stratégie de piégage du sable éolien par l'ONF ne suffit pas à compenser. Il faut désormais envisager la relocalisation de la gare du Petit Train et du poste de secours. Cette stratégie de relocalisation, largement évoquée sur des communes comme Lacanau ne peut être généralisée à la commune de Lège Cap-Ferret qui ne dispose pas de vraies solutions de repli. « **Nous sommes condamnés à nous battre** »

- **Pointe du Cap-ferret**

Un ré-engraissement a pu être observé au droit du mirador, « qui peut être lié à l'augmentation en profondeur de la digue du riverain du Sud de la Presqu'île » (B. Bartherotte). À court terme, la stratégie reste le rechargement pour faire face aux risques de brèches. 18 000 m<sup>3</sup> de sable ont pu être prélevés sur le banc de la Vigne à cette fin. **À moyen et long termes: un ré-ensablement massif de l'ordre de 300 000 à 500**

**000 m3 de sable**, prélevés au banc du Bernet était envisagé avec le SIBA. Le projet est toujours en discussion, sa pertinence est en débat après le récent ré-engraissement d'une partie de la plage.

- **Les 44 hectares**

Côté Bassin cette fois-ci, **ceux sont les riverains qui ont en charge l'entretien des ouvrages dans une stratégie de « Lutte active dure »**. La mairie souhaite participer au travers d'études bathymétriques. Elle envisage par ailleurs une ré-ouverture partielle de l'accès aux ouvrages les plus stables (ouvrages terrestres).